

Grand Conseil

Les députés ne veulent pas de policiers étrangers

Les candidats avec un permis C pourront suivre la formation de gendarme s'ils s'engagent à se naturaliser

Mehdi-Stéphane Prin

Un policier sans le passeport à croix blanche. Ce scénario, devenu réalité à Neuchâtel, le Grand Conseil vient de le refuser à une forte majorité. Seule concession, les titulaires d'un permis C pourront désormais suivre la formation de gendarme, ou agent municipal, à condition qu'ils s'engagent à se naturaliser au moment de l'assermentation.

Ce vote douche les espoirs de la gauche dans ce dossier. En 2007, le parlement avait pourtant réclamé un tel changement législatif en acceptant une motion de l'ancien député popiste Marc Vuilleumier. A la surprise générale, l'actuel municipal lausannois de la Sécurité avait réussi à faire passer cette idée pour faire face à la pénurie de vocations policières. Hier, en premier débat, les députés ont préféré le contre-projet de la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Ce compromis permet à des étrangers d'entamer une carrière policière, tout en se préparant à prendre la nationalité suisse.

Abstention des Verts

Pour le Vert libéral Jacques-André Haury, les Vaudois ne sont vraisemblablement pas prêts à se faire contrôler par un étranger. «Lorsqu'il s'agit de confier la puissance publique à des personnes, il faut être particulièrement attentif au niveau d'acceptation de la population. Réclamer à des candidats à un poste de policier de faire une demande de naturalisation me semble parfaitement légitime.»

Une analyse combattue par le socialiste Olivier Kern. «Aujourd'hui déjà, le titulaire d'un permis C peut exercer la puissance publique en devenant syndic, pourquoi ne pourrait-il pas devenir policier?»

Le Vert Raphaël Maheim s'est étonné d'une telle discussion. «La



Les étrangers, titulaires d'un permis C, pourront désormais suivre la formation de policier. Mais, au moment de leur assermentation, ils devront avoir été naturalisés suisses. CHRIS BLASER

Grand Conseil express

Affaire Légeret Jérôme Christen a déposé une interpellation destinée à obtenir du Conseil d'Etat des éclaircissements sur le sort de F.L., notamment en lien avec la pétition qu'il a signée avec des codétenus à Bochuz. L'auteur présumé du triple meurtre de Vevey - le Tribunal fédéral tranchera en dernière instance - a été transféré à la prison de la Stampa (TI) pour des raisons peu claires aux yeux du député. Peu avant, il a été sanctionné de trois jours de cachot sans possibilité de communiquer avec l'extérieur. Président de la commission des pétitions, Jérôme Christen s'inquiète de savoir si F.L. n'a pas été victime de pressions liées à cette pétition dont il fut le meneur avec Gerhard Ulrich.

Entendu par cette commission, l'homme avait en effet déclaré subir des tracasseries.

Mirage Les députés ont refusé d'entrer en matière sur une proposition des Verts réclamant l'interdiction des vols touristiques au départ de Payerne à bord d'anciens avions de l'armée, notamment un Mirage. Certains élus ont rappelé que ce n'est pas une compétence cantonale.

Ferme Zacharie Au terme de 72 minutes d'un débat intense, les députés ont décidé de classer sans suite la pétition (2400 signataires) demandant la sauvegarde de la Prise Zacharie. Cette ferme de Concise, datant de 1800, avait été renouée par son propriétaire sans mise à l'enquête des travaux. Celui-ci a été condamné à détruire la bâtisse. **G-M.B./M.-S.P.**

nationalité n'est pas écrite sur les fronts. Si des étrangers réussissent leur formation, ce sera la preuve qu'ils sont bien intégrés.» Cette cheville ouvrière de l'initiative pour le droit de vote des étrangers au niveau cantonal s'est cependant retrouvée isolée dans son propre parti, d'habitude si prompt à s'enflammer pour les droits des étrangers. A sa stupeur, de nombreux écologistes se sont abstenus ou ont voté avec la droite par crainte du lancement d'un référendum.

Encourager les vocations

«C'est déjà un grand pas pour l'UDC d'accepter d'ouvrir la formation de policier à des permis C», a lancé le chef de ce groupe, Pierre-Yves Rapaz. Combattant l'argument de la gauche, pour lui engager des étrangers ne résoudrait pas la pénurie de candidats gendarmes. «Il faudrait surtout arrêter de taper sur l'uniforme pour encourager les vocations.»